

AXA IM WAVE Cat Bonds Fund A USD

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Chiffres clés (USD)*

| Performances cumulées du fonds (%) | | | | | Valeur liquidative |
|------------------------------------|--------|--------|--------|----------|--------------------|
| YTD | 1 an | 3 ans | 10 ans | Création | Cap. |
| +7.62 | +11.97 | +24.86 | - | +39.92 | 1 399.24 |

| Performances annualisées du fonds (%) | | | | Actif net du fonds (M) |
|---------------------------------------|-------|--------|----------|------------------------|
| 3 ans | 5 ans | 10 ans | Création | USD |
| +7.68 | +6.42 | - | +4.51 | 235.08 |

Indice de référence

Le fonds n'a pas d'indice de référence.

Le fonds est géré de manière active, sans référence à un indice de référence.

Gérant

François DIVET

Ting FENG - Co-gérant

Performance et risque

Evolution de la performance (USD)



Les données sont rebasées à 100 par AXA IM à la date de début du graphique.

Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

Analyse du risque

| | 1 an | 3 ans | 5 ans | Création |
|---------------------------------|------|-------|-------|----------|
| Volatilité du portefeuille* (%) | 1.19 | 3.46 | 3.11 | 2.95 |
| Ratio de Sharpe | 6.27 | 1.48 | 1.63 | 1.13 |

Toutes les définitions des indicateurs de risque sont disponibles dans la section « Glossaire » ci-dessous

* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 20/01/2017

Source(s) : AXA Investment Managers au 30/08/2024

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

Performance et risque (suite)

Performance glissante (%)

| | 1 mois | 3 mois | 6 mois | YTD | 3 ans | 5 ans | 31/08/23 31/08/24 | 31/08/22 31/08/23 | 31/08/21 31/08/22 | 31/08/20 31/08/21 | 31/08/19 31/08/20 | Création |
|---------------|--------|--------|--------|------|-------|-------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------|
| Portefeuille* | 1.59 | 4.12 | 5.21 | 7.62 | 24.86 | 36.55 | 11.97 | 8.65 | 2.63 | 4.62 | 4.54 | 39.92 |

Performance calendaire annuelle (%)

| | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
|---------------|-------|-------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Portefeuille* | 15.86 | -1.77 | 4.50 | 3.66 | 3.51 | 1.86 | - | - | - | - |

Performances mensuelles (%)

| | Janv | Fév | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Dec | YTD |
|----------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| 2017 *** | -0.01 | -0.07 | 0.08 | 0.21 | 0.19 | 0.37 | 0.34 | 0.21 | -2.77 | 0.87 | 0.25 | 0.41 | 0.03 |
| 2018 | 0.42 | 0.09 | 0.36 | 0.32 | 0.27 | 0.22 | 0.30 | 0.08 | 0.38 | 0.14 | -0.43 | -0.31 | 1.86 |
| 2019 | 0.93 | 0.12 | -0.55 | -0.35 | -1.11 | 0.86 | 0.75 | -0.06 | 2.06 | 0.79 | -0.11 | 0.15 | 3.51 |
| 2020 | 0.74 | -0.58 | -1.94 | 0.61 | 0.38 | 0.83 | 0.78 | 0.78 | 1.28 | -0.01 | 0.27 | 0.51 | 3.66 |
| 2021 | 0.30 | -0.03 | 0.55 | 0.02 | 0.44 | 0.24 | 0.48 | 0.47 | 0.65 | 0.60 | 0.42 | 0.26 | 4.50 |
| 2022 | 0.15 | 0.09 | -0.06 | -0.09 | -0.08 | -0.47 | 0.14 | 1.01 | -4.01 | 0.40 | 0.22 | 1.02 | -1.77 |
| 2023 | 1.35 | 1.21 | 1.48 | 1.29 | 1.37 | 1.71 | 1.02 | 1.41 | 1.07 | 1.41 | 0.85 | 0.65 | 15.86 |
| 2024 | 1.13 | 1.15 | 1.13 | 0.40 | -0.48 | 0.91 | 1.57 | 1.59 | - | - | - | - | 7.62 |

***La période de calcul de la performance annuelle de 2017 court du 20/01/2017, date de constitution de la classe d'actions, au 31/12/2017.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Les calculs de performances sont nets de frais et réalisés coupons réinvestis. L'indice de référence, le cas échéant, pourrait être calculé sur la base des coupons nets ou bruts. Veuillez consulter le prospectus pour obtenir plus d'informations.

* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 20/01/2017

Source(s) : AXA Investment Managers au 30/08/2024

Pour obtenir de plus amples informations sur AXA IM, rendez-vous sur axa-im.com

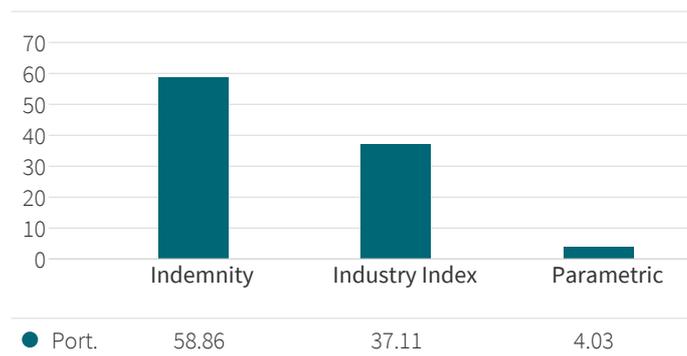
Analyse du portefeuille

Répartition par événement (% of NAV)

| Event | Portfolio |
|---|-----------|
| U.S. Southeast, Gulf of Mexico, Caribbean Hurricane | 48.88 |
| U.S. Northeast Hurricane | 44.81 |
| California Earthquake | 42.45 |
| Other U.S. Earthquake | 40.07 |
| New Madrid Earthquake | 37.35 |
| Other U.S. Hurricane | 35.43 |
| Canada Earthquake | 24.16 |
| Caribbean Earthquake | 21.04 |
| Any Other perils | 18.21 |
| Other U.S. Wind | 13.54 |
| Europe Windstorm | 8.13 |
| Japan Earthquake | 7.82 |
| US Wildfire | 6.29 |
| Japan Typhoon | 4.63 |
| Any Second Event | 2.57 |
| Mexico Earthquake | 1.92 |
| Western Mediterranean EQ | 1.61 |
| Eastern Mediterranean Earthquake | 1.27 |
| Pacific Mexico Hurricane | 0.38 |

The sum of all the percentage may not be equal to 100% as the fund may hold assets accounting for more than one event defined above. For example, an asset which covers both an Europe windstorm and a Japan typhoon will enter into both events definition. However, for avoidance of any doubt, the fund is only exposed to the size of its invested amount on such asset.

Répartition par type de déclencheur (% d'actifs ILS)



Répartition par échéance (% of NAV)

| Term | Portfolio |
|--------------|---------------|
| 0 - 1 Year | 33.63 |
| 1 - 2 Years | 26.33 |
| 2 - 3 Years | 26.80 |
| 3 - 4 Years | 11.57 |
| 4 - 5 Years | 1.68 |
| > 5 Years | 0.00 |
| Total | 100.00 |

Analyse du portefeuille (suite)

Informations essentielles (Au 31/08/2024)

| | Portfolio |
|--|-----------|
| Number of Holdings | 149 |
| Cash (%) | 9.12 |
| Gross Average Purchase Discount Margin (%) | 6.44 |
| Weighted Average Maturity | 1.71 |
| AXA/XL deals (% of NAV) | 3.54 |

Gross average is calculated on purchased assets, excluding cash.

Autres Informations (%)

| | With Cash |
|----------------------|-----------|
| Annual Expected Loss | 2.08 |
| Annual VaR 90% | 5.54 |
| Annual VaR 95% | -0.26 |
| Annual VaR 99% | -23.91 |

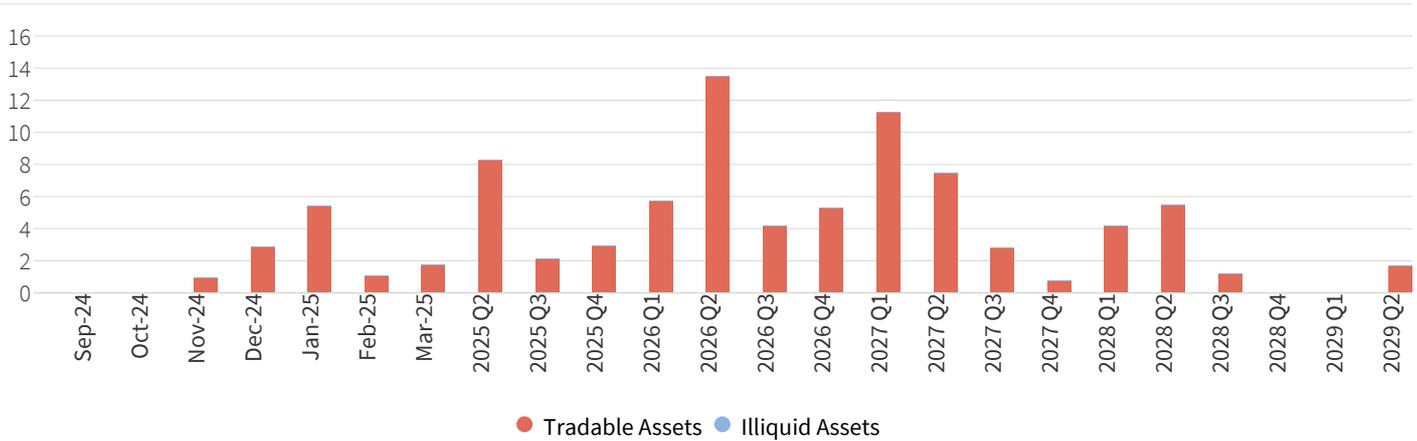
VaR includes coupon.

Répartition des prévisions de perte sur les actifs investis (%)

| Event | Portfolio |
|----------------------------|-----------|
| North America Hurricane | 56.26 |
| North America Earthquake | 24.78 |
| Europe Windstorm | 8.40 |
| Asia Earthquake | 2.82 |
| Asia Typhoon | 2.59 |
| Europe Earthquake | 1.85 |
| Caribbean Hurricane | 0.88 |
| Central America Hurricane | 0.79 |
| North America Tornado | 0.65 |
| North America Wildfire | 0.41 |
| Europe Tornado | 0.33 |
| South America Earthquake | 0.10 |
| North America Winter Storm | 0.07 |
| Asia Flood | 0.04 |
| Caribbean Earthquake | 0.01 |
| North America Flood | 0.01 |

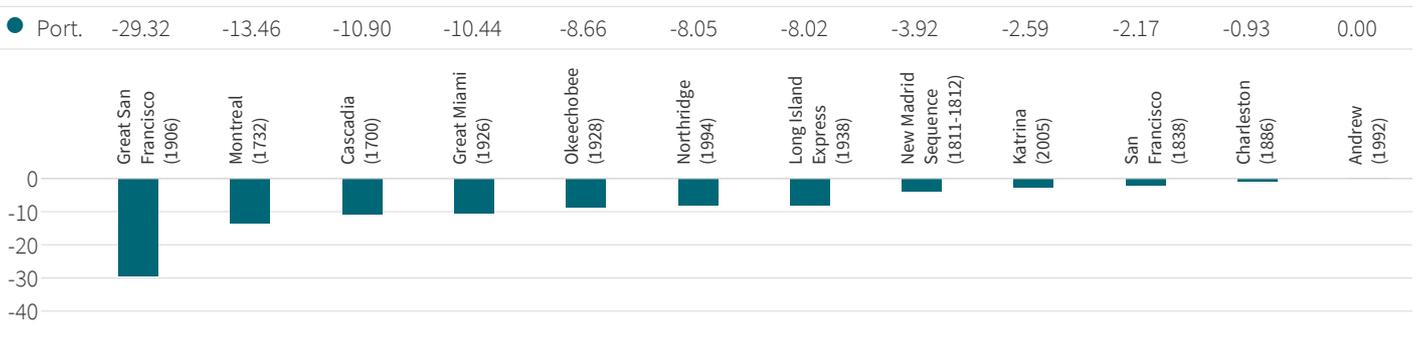
Analyse du portefeuille (suite)

Répartition par échéance prévue (% Of NAV)



Impacts des principaux événements historiques

Estimation de perte du fonds (% de la NAV)



Estimation des pertes du marché de l'assurance aujourd'hui

| Event | Description | Losses |
|---------------------------------|--|-----------|
| New Madrid Sequence (1811-1812) | US earthquakes, 1811-1812, magnitude 8.1 and below | USD 210Bn |
| Great San Francisco (1906) | California earthquake, 1906, magnitude 7.9 | USD 90Bn |
| Great Kanto (1923) | Japan earthquake, 1923, magnitude 7.9 | USD 120Bn |
| Great Miami (1926) | US hurricane, 1926, category 4 | USD 180Bn |
| Vera (1959) | Japan typhoon, 1959, category 5 | USD 20Bn |
| Daria (1990) | Europe windstorm, 1990 | EUR 15Bn |
| Andrew (1992) | US hurricane, 1992, category 5 | USD 75Bn |
| Northridge (1994) | California earthquake, 1994, magnitude 6.7 | USD 30Bn |
| Kobe (1995) | Japan earthquake, 1995, magnitude 6.8 | USD 10Bn |
| Lothar (1999) | Europe windstorm, 1999 | EUR 15Bn |
| Katrina (2005) | US hurricane, 2005, category 5 | USD 75Bn |

Commentaire de gestion

Marchés des ILS :

Le marché primaire des obligations catastrophe a été totalement inactif en août, ce qui est normal et conforme aux années précédentes. Le marché primaire devrait redémarrer après le Rendez-Vous de Monte Carlo qui aura lieu mi-septembre à Monaco.

Le marché secondaire des obligations catastrophe a été actif en août, malgré les vacances et l'absence d'activité sur le marché primaire. Les gérants d'ILS n'ont pas eu à vendre des actifs pour faire de la place pour de nouveaux millésimes et ils étaient plus disposés à réduire les niveaux de liquidités. Environ 60 titres ont été négociés, à de multiples reprises pour plusieurs d'entre eux. La plupart des transactions ont porté sur des obligations catastrophe exposées aux ouragans et/ou aux tremblements de terre aux États-Unis, bien que quelques obligations catastrophe couvrant les risques de séisme au Japon se soient également échangées.

Le marché des Industry Loss Warranty (ILW) est resté atone en août, avec quasiment aucune opportunité.

Le marché de la réassurance traditionnelle est resté inactif durant le mois, ce qui est habituel en période estivale.

Sinistres :

L'ouragan Debby a touché terre en Floride en tant qu'ouragan de catégorie 1 début août. Les dommages ont été limités et les estimations actuelles concernant les pertes assurées sont inférieures à 1 milliard de dollars.

Les typhons Ampil et Shanshan ont touché le Japon en août. Ampil est resté au large des côtes mais a apporté des pluies et des vents importants mi-août. Le typhon Shanshan a quant à lui touché terre en catégorie 2 sur l'échelle Saffir-Simpson fin août, provoquant d'importants dommages causés par le vent dans le sud-est, et des inondations et des glissements de terrain dans une zone plus large.

La pandémie de Covid-19 est largement maîtrisée mais a continué de se propager très lentement à travers le monde durant le mois. Fin août, le nombre de cas confirmés était légèrement supérieur à 776 millions et le nombre de décès était légèrement supérieur à 7 millions (source : OMS).

À l'instar des mois précédents, une série de violentes tempêtes convectives a frappé les États-Unis en août. Toutefois, les pertes assurées devraient rester relativement limitées pour la plupart de ces sinistres, même si certains coûteront plus de 1 milliard de dollars.

Quelques tremblements de terre se sont produits le long de la Ceinture de feu du Pacifique, dont un de magnitude 7,1 à Kyushu (Japon) et un autre de magnitude 6,1 à Taïwan.

Impact potentiel :

L'obligation couvrant la mortalité extrême exposée à la surmortalité au Canada, en Australie et au Royaume-Uni a été prolongée et son prix est resté stable ces derniers mois. La perte finale sur cet actif sera connue lorsque le fournisseur de données publiera les chiffres définitifs pour l'année 2023. Le mandat ne devrait subir aucune perte découlant des sinistres survenus en août. Les pertes liées à l'ouragan Debbie aux États-Unis sont susceptibles d'éroder en partie certaines transactions de type « aggregate », mais l'érosion devrait rester limitée dans tous les cas. Les deux typhons ne devraient pas avoir d'impact sur les transactions de type « aggregate » ou « per occurrence » couvrant les typhons au Japon.

Performance :

Le fonds a enregistré une performance positive en août. La performance provient essentiellement des coupons. Ce bon résultat a également été favorisé par la hausse de la valeur de marché d'un actif qui a pâti d'une série de sinistres survenus aux États-Unis entre 2020 et 2021, et de hausses de valeur de marché dues à la saisonnalité.

Informations supplémentaires

Administration: A USD

| | |
|------------------------------------|--|
| Forme juridique | ICAV |
| Conforme Directive UCITS | Oui |
| Conforme Directive AIF | Non |
| Nationalité | Irlande |
| Date de la 1ère Valeur Liquidative | 20/01/2017 |
| Devise du fonds | USD |
| Devise du portefeuille | USD |
| Type de part | Capitalisation |
| Code ISIN | IE00BZCPN752 |
| Droits d'entrée maximum | 3% |
| Droits de sortie maximum | 3% |
| Coûts de transaction | 0.05% |
| Frais estimés courants | 1.17% |
| Frais de gestion financière | 0.95% |
| Frais de gestion maximum | 1% |
| Souscription Initiale min. | 25 000 USD |
| Société de gestion | AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. |
| Délégation comptable | STATE STREET FUND SERVICES (IRELAND) LIMITED |
| Dépositaire | State Street Custodial Services (Ireland) Limited |

Comme indiqué dans le dernier rapport annuel, le calcul des frais courants n'inclut pas la commission de performance, mais comprend les frais de gestion et la commission de service appliquée. La commission de service appliquée effective est provisionnée à chaque calcul de la VL et incluse dans les frais courants de chaque Classe d'Actions.

L'investissement sera réduit par le paiement des frais mentionnés ci-dessus.

Objectifs du fonds

L'objectif d'investissement du Fonds est d'obtenir un taux de rendement, une croissance du capital et/ou un revenu absolu corrigés du risque à long terme, à partir de ses investissements dans des obligations catastrophes, également désignées sous le terme de « cat bonds » (« insurance-linked securities » ou « ILS »).

Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 7 ans.

Indicateur de risque

Les données ci-dessous sont issues du KID PRIIPS.



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 7 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau faible. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

D'autres risques non inclus dans l'Indicateur synthétique de risque peuvent être significatifs, tels que le risque de modèle. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Souscriptions Rachats

Vous pourrez acheter ou vendre vos parts (i) le premier vendredi de chaque mois (si ce jour civil n'est pas un Jour Ouvré, le Jour Ouvré suivant) et (ii) le troisième vendredi de chaque mois (si ce jour civil n'est pas un Jour Ouvré, le Jour Ouvré suivant étant entendu que si le troisième vendredi du mois est le dernier jour civil de ce mois, vous pourrez acheter ou vendre des parts le Jour Ouvré immédiatement précédent) et/ou (iii) un autre jour ou d'autres jours déterminé(s) par les membres du Conseil d'administration, en consultation avec le Gestionnaire et notifié(s) aux Porteurs par avance. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le Prospectus, disponible sur le site <https://funds.axa-im.com/>. La Valeur Liquidative de ce Fonds est calculée sur une base bimensuelle.

Informations supplémentaires (suite)

Comment investir

Avant d'effectuer un investissement, il est conseillé à l'investisseur de consulter le Prospectus correspondant, le Document d'information clé pour l'investisseur (notamment pour les investisseurs au Royaume-Uni), le document d'information clé et les documents associés qui fournissent des renseignements détaillés sur le produit, y compris les risques et les frais d'investissement. Les informations contenues dans le présent document ne se substituent pas à ces documents ou à l'obtention d'un avis professionnel externe.

Investisseurs Particuliers

Les investisseurs particuliers sont invités à contacter leur intermédiaire financier.

Avertissements

Cette communication marketing ne saurait constituer une sollicitation ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou en matière de placement de la part d'AXA Investment Managers. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement. Les informations qu'il contient sont destinées uniquement à l'entité et/ou à la/aux personne(s) à qui il a été adressé, sauf autorisation contraire en vertu d'accords applicables.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles et les opinions, estimations et prévisions présentées ici sont subjectives et susceptibles de changer sans préavis. Il n'est nullement garanti que les prévisions faites se réalisent. Les données, chiffres, déclarations, analyses, prévisions et autres informations fournis dans ce document se fondent sur l'état de nos connaissances au moment de sa préparation. Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière de placement.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future, et toutes les données relatives à la performance ou au rendement mentionnées excluent les commissions et frais encourus lors de l'émission ou du rachat de parts. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Les caractéristiques du fonds ne protègent pas les investisseurs de l'effet potentiel de l'inflation dans le temps. Les investissements et/ou les éventuels revenus perçus pendant la période ne seront pas revalorisés du taux de l'inflation sur cette même période. Ainsi, le taux de rendement du fonds corrigé du taux de l'inflation pourrait être négatif. Par conséquent, l'inflation pourrait nuire à la performance et/ou à la valeur de votre investissement.

Le Fonds référencé dans les présentes n'a pas été inscrit au titre de la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement, telle qu'amendée, ni au titre de la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières, telle qu'amendée. Aucune des actions ne peut être proposée ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ou à toute Personne américaine, sauf si les titres sont inscrits au titre de la loi, ou si une exemption aux formalités d'enregistrement de la loi est disponible. Une Personne américaine est définie comme (a) un individu qui est citoyen ou résident des États-Unis au titre de l'impôt fédéral américain sur le revenu; (b) une société commerciale, un partenariat ou toute autre entité créée ou organisée conformément aux lois en vigueur ou qui existent aux États-Unis; (c) une succession ou un trust dont les revenus sont assujettis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, indépendamment du fait que lesdits revenus soient effectivement associés à une opération ou une activité aux États-Unis. Aux États-Unis, le présent contenu peut être distribué à une personne qui est un «distributeur» ou qui n'est pas une «personne américaine», telle que définie par la Règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (telle qu'amendée).

Le fonds ou le compartiment fait partie de l'ICAV AXA IM World Access Vehicle domicilié en Irlande, son siège social est situé 33 Sir John Rogerson's Quay Dublin 2 et il est immatriculé auprès de la Banque centrale d'Irlande sous le numéro C154706. Celui-ci est un véhicule de gestion d'actifs collectif au titre de la directive européenne OPCVM. Il est géré par AXA Investment Managers Paris, une société de droit français, ayant son siège social à Tour Majunga- 9 - 6 place de la Pyramide - 92800 Puteaux, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 353 534 506 et une société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF N° GP 92-008 en date du 7 avril 1992.

Pour de plus amples informations sur les aspects liés à la durabilité, veuillez consulter la page Internet suivante : <https://www.axa-im.com/what-is-sfdr>.

En fonction de la juridiction ou de la région du destinataire, les éléments suivants des informations supplémentaires peuvent s'appliquer:

Pour les investisseurs situés dans l'Union européenne :

Veillez noter que la société de gestion se réserve le droit, à tout moment, de ne plus commercialiser le(s) produit(s) mentionné(s) dans la présente communication dans l'Union européenne, en déposant un avis auprès de son autorité de surveillance, conformément aux règles relatives aux passeports européens.

En cas d'insatisfaction à l'égard des produits ou services d'AXA Investment Managers, vous pouvez déposer une réclamation auprès du distributeur ou directement auprès de la société de gestion (de plus amples informations sur la politique en matière de réclamations d'AXA IM sont disponibles en anglais à la page Internet suivante : <https://www.axa-im.com/important-information/comments-and-complaints>)

Si vous résidez dans l'un des pays de l'Union européenne, vous avez

Informations supplémentaires (suite)

également la possibilité d'engager une action judiciaire ou extra-judiciaire à tout moment. La plateforme européenne de règlement des litiges en ligne vous permet de saisir un formulaire de réclamation (disponible à la page Internet suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.chooseLanguage>) et vous informe sur vos moyens de recours (disponible à la page Internet suivante : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.adr.show2>). Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur le site Internet d'AXA IM : <https://www.axa-im.com/important-information/summary-investor-rights>. Les traductions dans d'autres langues sont disponibles sur les sites Internet des entités locales d'AXA IM.

Glossaire

Volatilité (%) : mesure indicative du degré de variation du prix d'un actif dans le temps.

Ratio de Sharpe : rapport entre le rendement excédentaire ajusté du risque et le taux sans risque d'un portefeuille financier, utilisé pour comparer le rendement excédentaire d'un investissement par rapport à son risque. Plus le ratio de Sharpe est élevé, plus le rendement est meilleur par rapport au risque pris.